

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2005

Le budget original du programme triennal d'immobilisations 2005 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension prévoit des investissements nets de 6,95 M\$.

Volet protection

L'arrondissement a réalisé en 2005 des projets totalisant 5,7 M\$ afin de protéger les éléments d'actif de notre arrondissement.

En effet, un montant de 4,4 M\$ a été dédié au programme de réfection routière afin de maintenir en bon état le réseau ainsi que les équipements s'y rattachant. L'arrondissement a procédé à la mise aux normes de sept parcs pour une somme de 800,0 \$. Finalement, 500,0 \$ ont été investis pour le remplacement des véhicules désuets de notre flotte.

Volet développement

L'arrondissement a procédé à l'inauguration officielle d'une nouvelle piscine intérieure au parc Saint-Roch en 2005. Cette nouvelle installation construite au coût de 5,3 M\$ (crédits votés en 2004) va contribuer grandement à améliorer la qualité de vie des citoyens de notre arrondissement.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2006

En 2006, un montant d'investissement total net de 6,95 M\$ sera alloué au programme d'investissement de l'arrondissement.

Volet protection

Des montants totalisant 4,48 M\$ sont prévus dans le programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée dans les différents districts de l'arrondissement ainsi que pour des travaux touchant les trottoirs et les bordures.

Une enveloppe totale de 610,0 \$ sera affectée au volet parc de l'arrondissement. De ce montant, 300,0 \$ seront consacrés à la remise aux normes et à la sécurité dans les parcs, 100,0 \$ iront au réaménagement du parc François-Perrault, 100,0 \$ iront à la climatisation des chalets de parcs. Quant au solde, il servira au réaménagement du chalet du parc Champdoré, au remplacement des portes et fenêtres extérieures du chalet du parc Howard et finalement la réfection du mur menant au sous-sol du chalet de parc Saint-Damase.

D'importants travaux de rénovation seront effectués aux bâtiments abritant les piscines René-Goupil et John-F.-Kennedy au coût de 310,0 \$. Le changement des unités de climatisation de la bibliothèque Saint-Michel pour la somme de 85,0 \$ ainsi que le remplacement des unités de déshumidification et de collecteur de saumure de l'aréna Saint-Michel au coût de 260,0 \$. Enfin, des montants de 360,0 \$ et 75,0 \$ ont été réservés respectivement pour des travaux d'efficacité énergétique au Patro Le Prévost et pour la rénovation du centre Bloomfield.

Le dernier volet du programme d'immobilisations de 2006 concerne le remplacement des véhicules de l'arrondissement. En effet, les achats suivants sont projetés pour l'année 2006 : une re-surfaceuse électrique, 5 camionnettes, 2 camions multifonctionnels incluant les accessoires, tout cela pour un montant total de 770,0 \$.

Volet développement

Dans le cadre de son plan d'affaires, l'arrondissement va procéder à la réalisation de travaux et l'acquisition d'équipements spécialisés pour l'aménagement de la maison de la culture de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension au 911, Jean-Talon Est, en 2006.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les projets d'investissements au PTI 2006-2008 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement de l'année 2006.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2006	2007	2008	Total PTI	Ultérieur	Grand total
42305	Programme de protection des bâtiments sportifs	1 090,0	1 200,0	719,0	3 009,0	-	3 009,0
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	610,0	800,0	719,0	2 129,0	-	2 129,0
55730	Programme de réfection routière	4 481,0	4 481,0	4 481,0	13 443,0	-	13 443,0
68026	Programme de remplacement de véhicules	770,0	751,0	751,0	2 272,0	-	2 272,0
Total		6 951,0	7 232,0	6 670,0	20 853,0	-	20 853,0